

Au 31 mars 2025

FNB Fidelity Simplifié - Équilibre

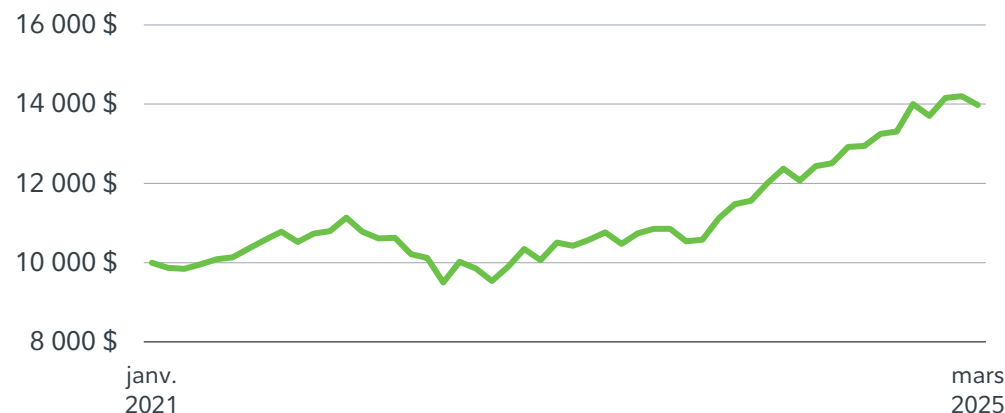
Pourquoi investir dans ce FNB?

- Stratégie mondiale à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre approximative repose sur les facteurs boursiers à 59 %, sur les FNB de titres à revenu fixe systématiques et gérés activement à 39 % et sur les cryptomonnaies à 2 %.
- Solution tout-en-un diversifiée parmi les régions, les capitalisations boursières et les styles de placement (facteurs), et offrant les avantages d'une gestion professionnelle.
- Solution à coût plus faible* intégrant une répartition stratégique de l'actif et un rééquilibrage constant du portefeuille.

Rendement

Croissance d'un placement de 10 000 \$

Du 21 janvier 2021 au 31 mars 2025



Rendement par période standard (%)

31 mars 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	-1,56	2,02	5,51	13,03	14,95	9,58	-	8,32
FNB (cours du marché)	-1,49	1,93	5,50	13,08	14,89	9,59	-	8,26

Rendement par année civile (%)

31 mars 2025

	CA 2025	2024	2023	2022	2021	2020
FNB (VL)	2,02	19,42	14,08	-9,67	-	-
FNB (cours du marché)	1,93	19,43	13,96	-9,49	-	-

Faits saillants

Date de création	21 janvier 2021
Actif net	2 765,3 M\$
Parts en circulation	209 850 000
Fréquence des distributions	Annuelles
Indice de référence	Indice combiné**
Fréquence de rééquilibrage	Annuelle
Bourse	Cboe CA
Devise	CAD
CUSIP	315818104
Programme de placement	RRD [†]
Également offert	FCP \$ CA
Gestionnaires de portefeuille	Geode Capital Management

Risque



FNB Fidelity Simplifié - Équilibre

Répartition

Au 31 mars 2025

Composition géographique (%)



- 40,5 Canada
- 40,1 États-Unis
- 3,9 Japon
- 3,3 Royaume-Uni
- 1,8 Multinationales
- 1,7 France
- 1,7 Allemagne
- 1,4 Suisse
- 1,0 Australie
- 4,7 Autres pays

Répartition dans les fonds sous-jacents (%)

Titres de créance de catégorie investissement

FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes - Approche systématique	27,7
FNB Fidelity Obligations américaines de base	2,0

Actions américaines

FNB Fidelity Actions américaines à faible volatilité	7,1
FNB Fidelity Actions américaines de grande qualité	6,9
FNB Fidelity Momentum Amérique	6,9
FNB Fidelity Valeur Amérique	6,9

Actions internationales

FNB Fidelity Valeur internationale	3,9
FNB Fidelity Momentum international	3,8
FNB Fidelity Actions internationales à faible volatilité	3,8
FNB Fidelity Actions internationales de grande qualité	3,6

Actions canadiennes

FNB Fidelity Momentum Canada	3,6
FNB Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité	3,6
FNB Fidelity Valeur Canada	3,6
FNB Fidelity Actions canadiennes de grande qualité	3,5

Revenu fixe multisectoriel

FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus	5,0
Fonds Fidelity Revenu absolu	4,9

Cryptomonnaies

FNB Fidelity Avantage Bitcoin ^{MD}	1,8
---	-----

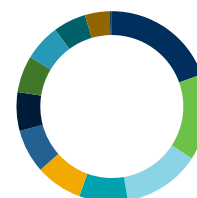
Actions mondiales

Fonds Fidelity Potentiel mondial - série FNB	1,5
--	-----

Marché monétaire/liquidités et autres actifs nets

Autres actifs nets	0,0
Dollar canadien	0,0

Composition sectorielle (%)



- 11,6 Produits financiers
- 8,7 Technologies de l'information
- 7,8 Industrie
- 4,9 Produits de première nécessité
- 4,7 Énergie
- 4,4 Services collectifs
- 3,9 Matériaux
- 3,7 Soins de santé
- 3,7 Consommation discrétionnaire
- 3,3 Immobilier
- 2,5 Services de communication
- 0,2 Multisectoriel
- 0,0 Autres actifs

Notes et divulgations

* Les FNB Fidelity Simplifié ne paient aucuns frais de gestion directs. Les FNB Fidelity Simplifié investissent dans d'autres FNB Fidelity sous-jacents qui facturent des frais de gestion directs ou des frais d'administration. Compte tenu des pondérations des FNB Fidelity sous-jacents, nous nous attendons à ce que les frais de gestion indirects effectifs du FNB Fidelity Simplifié - Conservateur soient d'environ 0,35 %, que ceux du FNB Fidelity Simplifié - Équilibre soient d'environ 0,37 %, que ceux du FNB Fidelity Simplifié - Croissance soient d'environ 0,38 % et que ceux du FNB Fidelity Simplifié - Actions soient d'environ 0,39 %. Les frais indirects effectifs réels peuvent être plus élevés ou moins élevés que les taux estimatifs susmentionnés selon le rendement des FNB Fidelity sous-jacents, les rééquilibrages effectués par l'équipe de gestion de portefeuille des FNB Fidelity Simplifié et les changements apportés à la répartition stratégique, y compris le retrait ou l'ajout de FNB Fidelity sous-jacents. Le RFG publié sur une base semestrielle tiendra compte des frais indirects réels (en plus de la taxe de vente, des frais d'administration fixes, des commissions, des frais d'opérations de portefeuille et des autres charges, le cas échéant, de chaque FNB Fidelity Simplifié et fonds commun de placement).

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 21 janv. 2021 et celle pour le champ FNB (cours du marché) est le 26 janv. 2021.

Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures ou inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

L'information contenue dans cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs peuvent être différents des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel et dans les situations suivantes, le cas échéant : Dans le rapport annuel, les placements d'un fonds comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du dernier jour ouvrable de la période. Cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent.

La liste comprend tous les placements dans des produits dérivés et exclut la valeur de tout nantissement en espèces détenu en contrepartie de prêts sur titres et d'autres actifs nets du fonds. Dans ces cas, les titres en portefeuille en tant que pourcentage de l'actif net du fonds pourraient ne pas totaliser 100 %.

Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs des fonds à revenu fixe et du marché monétaire sont présentés dans le but d'illustrer les titres que le fonds a acquis et la diversité des secteurs dans lesquels le fonds pourrait investir, et ils ne représentent pas les placements actuels ou futurs du fonds. Ceux-ci peuvent changer en tout temps. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs ne comprennent pas les liquidités, les quasi-espèces, les instruments du marché monétaire, les options, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total des titres à revenu fixe ni les contrats à terme. Les certificats représentatifs d'actions étrangères, les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total des actions sont normalement intégrés aux titres sous-jacents.

La liste des titres en portefeuille fournit des renseignements sur les placements d'un fonds à la date indiquée. L'information contenue dans cette liste peut être différente des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel.

L'information présentée inclut les titres détenus par le fonds sous-jacent, le cas échéant.

Un régime de réinvestissement des dividendes (RRD) est un moyen pratique de faire fructifier vos placements au moyen d'achats systématiques. Un RRD vous permet d'utiliser l'argent reçu lorsqu'un FNB verse un dividende pour immédiatement acheter des parts additionnelles de ce même FNB sur le marché. Les investisseurs peuvent adhérer à un RRD en communiquant avec leur firme de courtage.

Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106. Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant (i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

** L'indice de référence combiné est constitué de L'indice composé S&P/TSX à 14,3 %, de L'indice Russell 1000 à 28,7 %, de L'indice MSCI EAO à 14,3 %, de L'indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation à 1,5 %, de L'indice des obligations universelles FTSE Canada à 27,4 %, de L'indice Bloomberg Global Aggregate Bond - couvert en \$ CA à 4,9 %, de L'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond - couvert en \$ CA à 6,9 % et de L'indice Fidelity Bitcoin à 2,0 %. Avant le 28 janvier 2025, L'indice de référence combiné était constitué de L'indice composé S&P/TSX à 14,3 %, de L'indice Russell 1000 à 28,7 %, de L'indice MSCI EAO à 14,3 %, de L'indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation à 1,5 %, de L'indice des obligations universelles FTSE Canada à 29,4 %, de L'indice Bloomberg Global Aggregate Bond - couvert en \$ CA à 9,8 % et de L'indice Fidelity Bitcoin à 2,0 %. Avant le 22 septembre 2023, L'indice de référence combiné était constitué de L'indice composé S&P/TSX à 14,7 %, de L'indice Russell 1000 à 29,4 %, de L'indice MSCI EAO à 14,7 %, de L'indice des obligations universelles FTSE Canada à 29,4 %, de L'indice Bloomberg Global Aggregate Bond - couvert en \$ CA à 9,8 % et de L'indice Fidelity Bitcoin à 2,0 %. Avant le 20 janvier 2022, L'indice de référence combiné était constitué de L'indice composé S&P/TSX à 15 %, de L'indice Russell 1000 à 30 %, de L'indice MSCI EAO à 15 %, de L'indice des obligations universelles FTSE Canada à 30 % et de L'indice Bloomberg Global Aggregate Bond, couvert en \$ CA à 10 %.

Geode Capital Management, LLC agit à titre de sous-conseiller des FNB et des Fonds FNB.

La composition neutre de tous les FNB Fidelity Simplifié comprend une petite exposition au FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} allant de 1 % à 3 %. De plus, si le portefeuille s'écarte de plus de 5 % de sa composition neutre entre les rééquilibrages annuels, il sera également rééquilibré. Dans le cas de la répartition aux cryptomonnaies d'un FNB Fidelity, si la pondération du portefeuille dépasse le double de sa pondération neutre, la pondération sera ramenée à la pondération neutre et tout produit sera réparti entre les FNB Fidelity sous-jacents en fonction de leur répartition stratégique approximative. Le rééquilibrage pourrait ne pas avoir lieu immédiatement lorsque ce seuil est franchi, mais il sera effectué rapidement par la suite.